MICHAEL ADAMS EST DIRECTEUR DE L'OCEAN ASSETS INSTITUTE, institution suisse à but non lucratif qu'il a fondée en 2016 pour mobiliser des capitaux privés en faveur de la préservation des océans et des communautés côtières. Poursuivant une double carrière dans l'investissement et l'édition, il lance plusieurs magazines spécialisés tout en créant Pedigree Investments Ltd (1992-2010) et lève plus d'un milliard de dollars pour des investissements alternatifs. À partir de 2010, il s'intéresse à la finance durable et devient partenaire de Active Earth Investments et d'Autumn Capital Partners à Londres, qu'il fait adhérer aux principes d'investissement responsable de l'ONU.
Michael Adams est titulaire d'un MSc Business Policy de l'Université de Columbia.

« ACCÉLÉRER LES MOUVEMENTS DE CAPITAUX VERS LES INDUSTRIES MARITIMES DURABLES »

La mer a été incluse tardivement à l'ordre du jour de l'investissement responsable, mais les accords en matière de finance bleue se mettent enfin en place. Plus de dialogue entre finances publiques et privées pourrait accélérer les flux de capitaux vers les industries maritimes durables.

Quels liens y a-t-il entre les principes pour une finance durable de l'économie bleue[1], les objectifs de développement durable des Nations Unies, l'ISR[2] et l'investissement dans l'économie bleue ?

Ces initiatives permettent aux investisseurs - en majorité institutionnels - de soutenir le développement durable des industries maritimes et la préservation des océans. J'ajouterais à cette liste la Natural Capital Finance Alliance[3] dont la mission principale est de permettre aux banques, aux investisseurs et aux assureurs de prendre de meilleures décisions en évaluant leurs impacts sur la nature et leurs dépendances et tout qui concerne la conservation marine.

L'économie bleue doit-elle être considérée comme un sous-jacent de la* green economy *ou comme un univers à part entière ?

La *green economy* fait souvent référence à l'énergie renouvelable et à l'économie circulaire, deux thèmes importants pour la mer. Mais l'économie bleue va plus loin avec tous les secteurs et acteurs qui touchent la mer : énergie, pêche, aquaculture, biotechs, minéraux, transports, ports, tourisme et toutes les solutions maritimes autour du recyclage, du digital et de l'économie circulaire. La forte croissance de ces secteurs et le fait que 90 % du commerce mondial transite par la mer impliquent déjà les investisseurs dans l'économie bleue - même s'ils n'utilisent pas ce terme.

L'économie bleue constitue-t-elle les nouvelles frontières de l'investissement responsable ?

La mer est souvent loin de nos pensées malgré son rôle majeur dans la santé de notre planète et de notre économie. C'est la raison pour laquelle elle n'a été incluse que tardivement à l'ordre du jour de l'investissement responsable. Mais il n'est jamais trop tard, d'autant que la majorité des pays du monde possèdent un littoral et dépendent de la gestion durable de cette ressource naturelle.

Vous avez contribué à l'organisation du « Blue Invest » de la DG MARE[4]. N'y a-t-il pas confusion entre « économie bleue » et « économie maritime », certaines activités maritimes pouvant être exclues de l'économie bleue en raison de leur impact négatif sur l'environnement ?

Lors des sélections pour *Blue Invest*, la plate-forme d'investissement « économie bleue » de la DG MARE, nous avons effectivement exclu les industries extractives (minières et pétrolières) qui ne seront jamais des secteurs durables, même si des technologies aident ces industries à limiter les atteintes aux écosystèmes. Nous essayons de promouvoir en priorité les industries et solutions durables : cela permet de diminuer le risque d'investissement en préservant les ressources naturelles et en gérant de façon durable les entreprises en rapport avec la mer. Notre objectif est d'aider la DG MARE et les financiers publics et privés à accélérer les mouvements de capitaux vers les industries maritimes durables. La première phase de *Blue Invest* a permis d'évaluer 500 entreprises bleues pour le compte de la Banque européenne d'investissement - BEI (voir l'article d'Ambroise Fayolle, p. 35) et de sa filiale, le fonds européen d'investissement (FEI), avec l'engagement d'investisseurs partout en Europe. La prochaine phase sera annoncée début 2019.

Quelles valeurs choisir ? Selon quels indicateurs ? Comment aider les investisseurs à y voir plus clair ?

Je recommande à ce sujet la lecture du rapport *Blue Economy Screener* publié par Kepler Cheuvreux en mars 2017[5] : il étudie la totalité des opportunités dans une perspective d'investissement durable. Les indicateurs proposés sont identiques à ceux de la finance traditionnelle, mais augmentés par des outils ISR.

La green economy fait souvent référence à l'énergie renouvelable et à l'économie circulaire, deux thèmes importants pour la mer. Mais l'économie bleue va plus loin avec tous les secteurs et acteurs qui touchent la mer : énergie, pêche, aquaculture, biotechs, minéraux, transports, ports, tourisme et toutes les solutions maritimes autour du recyclage, du digital et de l'économie circulaire.

Quel impact aura l'initiative* Blue economy finance[6] *conduite sous l'égide des Nations Unies et programmée pour 2019 ?

Les accords en matière de finance bleue se mettent enfin en place. L'UNEP-FI[7] et les PRI[8] - ainsi que des associations nationales comme le FIR[9] ou France Invest[10] - jouent un rôle important en représentant les banques, assureurs et gérants de fonds. L'objectif de développement durable SDG14 - la vie sous les mers - envisage des investissements dans les secteurs maritimes mondiaux. Le capital derrière ces initiatives est essentiel pour les pays développés et ceux en voie de développement. ■

(1) Ces principes ont été rendus publics lors du Sommet mondial sur les océans de mars 2018 et sont accessibles sur Internet : https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/sites/maritimeaffairs/files/declaration-sustainable-blue-economy-finance-principles_en.pdf

(2) ISR : investissement socialement responsable.

(3) La NCFA a annoncé le 27 novembre 2018 la mise à disposition de son nouvel outil web appelé Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure – Encore, *qu'elle a développé en partenariat avec les Nations Unies et destiné à améliorer le suivi de la gestion des risques en matière environnementale. www.naturalcapitalfinancealliance.org*

(4) DG MARE : direction générale des affaires maritimes et de la pêche de l'Union européenne.

(5) Blue Economy Screener - Thematic & Impact Investing : « A deep-dive into the ocean », *Kepler Cheuvreux Transition Research.*

(6) Cf. *https://www.unenvironment.org/news-and-stories/press-release/pioneering-global-framework-sustainable-ocean-finance-launched-our*

(7) United Nations Environment Programme/Finance Initiative *ou Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement.*

(8) PRI : Principles for Responsible Investment.

(9) FIR : Forum pour l'investissement responsable. https://www.frenchsif.org/isr-esg/

(10) http://www.franceinvest.eu/

THE SEYCHELLES BLUE BOND: GOOD FOR BUSINESS AND THE PLANET

With help from the World Bank and HRH The Prince of Wales' International Sustainability Unit, the Seychelles government has recently issued the world's first sovereign 'blue bond', a groundbreaking financial innovation designed to support sustainable marine assets which has drawn interest from institutional investors.

The numbers are impressive. Oceans make up more than 70 percent of the world's surface. By 2030, the OECD estimates[1] conservatively that the economic value of oceans will be $3 trillion. Around 60 million people are employed in fisheries and aquaculture worldwide, and fish provide about 3.2 billion people with nearly a fifth of their average intake of animal protein. Healthy oceans, coasts and freshwater ecosystems are fundamental to climate change mitigation. Blue carbon sinks such as mangroves and other vegetated ocean habitats sequester 25 percent[2] of the extra CO2 from fossil fuels and protect coastal communities from floods and storms.

On the negative side, rising sea-levels are eroding coastlines; about half of the world's coral reefs have been lost in the last 30 years; more than a third of fish stocks are being fished at unsustainable levels; and 8 million tons of additional plastic debris goes into oceans each year (the equivalent of one dump truck per minute). Studies also show that more than 90 percent of warming that has happened on Earth over the past 50 years occurred in the ocean, which acts as a giant heat sponge.

THE WORLD BANK IS INVESTING ITS OWN FUNDS IN SUSTAINABLE OCEANS

Given how much global economies and the planet depend on oceans, it's not surprising that the World Bank is investing its own funds in sustainable oceans. Currently, World Bank lending for these kinds of projects is at around $4.1 billion with a further $1.5 billion in the pipeline. In addition to lending, we see a vital role for private investors to raise awareness about oceans. That is why we launched World Bank Sustainable Development Bonds that highlight the vital role of ocean and fresh water resources. Since August 2018, we have issued more than $730 million from a range of institutional and retail investors under these

thematic bonds.

Similar to the idea of green and other labelled bonds—where investors combine a productive investment with their sustainability goals—bonds labelled as "blue" could offer an opportunity to connect private sector financing with goals that support the blue economy. The Seychelles pioneered this approach and with help from the World Bank launched the world's first sovereign blue bond in October. Three investors, all of whom have sustainability mandates, bought the bond, which is worth $15 million and has a maturity of 10 years.

LES SEYCHELLES ÉMETTENT LA PREMIÈRE OBLIGATION BLEUE SOUVERAINE

Cet actif obligataire d'un genre nouveau, dont la Banque mondiale et le prince Charles ont soutenu la mise au point, a été émis récemment par le gouvernement des Seychelles. Ce succès exemplaire démontre que des États souverains peuvent faire appel aux marchés financiers pour pérenniser l'utilisation durable des ressources marines.

Karin Kemper
World Bank's Environment and Natural Resources Global Practice
La revue Analyse financière
July 2018 - www.sfaf.com
analysefinanciere.org

A FINANCIAL INNOVATION ATTRACTIVE TO INSTITUTIONAL INVESTORS

The opportunity for issuing a blue bond to finance Seychelles' projects was first raised by HRH the Prince of Wales' Charities International Sustainability Unit. To create assets that could be supported by a blue bond, the Seychelles' government worked hard to get the right kind of enabling environment in place, including improved fisheries governance. In addition, the Seychelles Blue Economy strategy was boosted by a debt-for-nature swap in 2015 with the Nature Conservancy in exchange for greater ocean protection and climate change adaptation.

By working with the World Bank, the Seychelles government issued a blue bond that raised capital at a reduced cost, using enhancements such as a World Bank partial guarantee of $5 million in addition to a concessional loan from the World Bank's Global Environment Facility that is helping to pay the 6.5 percent coupon on the bond. Of the bond's proceeds, $3 million is being used to give grants to fishermen and the remaining $12 million is for marine-related loans to small and medium enterprises.

While small in dollar terms, the Seychelles blue bond illustrates the impact that markets can have on oceans. We are also of the view that this kind of instrument, with a few tweaks for local conditions, could be replicated elsewhere. ■

DR. KARIN KEMPER IS SENIOR DIRECTOR OF THE WORLD BANK'S ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES GLOBAL PRACTICE, which provides financing, technical assistance, and knowledge solutions in environmental economics, pollution management, forests & landscapes, and the Blue Economy.

(1) https://read.oecd-ilibrary.org/economics/the-ocean-economy-in-2030_9789264251724-en#page32
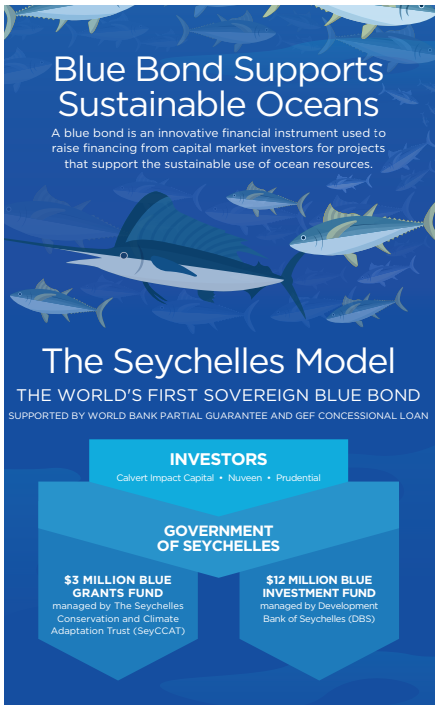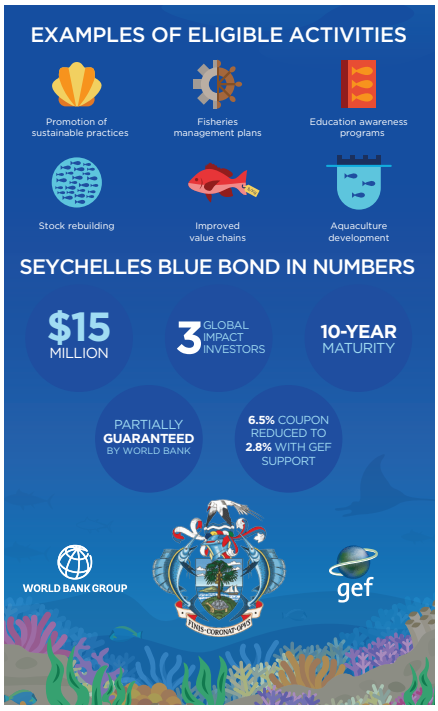
(2)http://www.fao.org/fi/oldsite/eims_search/1_dett.asp?calling=simple_s_result&lang=en&pub_id=271874